



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Bibliothèque et locaux culturels du Vieux-Charny

LE MAIRE DE LÉVIS PROCÈDE À LA PREMIÈRE PELLETÉE DE TERRE

Lévis, le 27 mai 2004. – Le maire de Lévis, M. Jean Garon, accompagné de M. Alain Lemaire, conseiller municipal, a procédé aujourd’hui à la première pelletée de terre marquant le début des travaux de construction de l’édifice qui abritera la nouvelle bibliothèque et les locaux culturels dans le secteur du Vieux-Charny.

Les travaux, qui débutent aujourd’hui et qui s’échelonnent jusqu’en décembre 2004, prévoient la construction d’un bâtiment d’une superficie totale de 1 700 mètres carrés de deux étages. On y retrouvera les locaux de la bibliothèque à l’étage alors que les locaux culturels seront logés au rez-de-chaussée.

Un bâtiment moderne qui s’harmonise avec son environnement

Point d’ancrage du projet de revitalisation du Vieux-Charny, la construction de la bibliothèque et des locaux culturels vise à restructurer et dynamiser ce secteur situé au carrefour des rues des Églises, du Viaduc et Joseph-Hudon. Avec la réfection majeure en cours dans la rue des Églises et la relocalisation de la firme D. Bertrand qui cèdera sa place à un parc et à des logements sociaux sur la rue des Générations, la construction de la bibliothèque et des locaux culturels marquera une année charnière en matière de renouveau urbain à « Charny », a déclaré M. Garon. Le nouveau bâtiment d’une architecture à la fois sobre et moderne s’intègre à son environnement par sa volumétrie, ses ouvertures et les liens visuels qu’il propose avec la rue, l’église et les bâtiments voisins.

DIRECTION DES COMMUNICATIONS

2210, chemin du Fleuve, bureau 101, Saint-Romuald (Québec) G6W 1Y5

Une véranda urbaine, largement fenestrée sur la rue des Églises caractérise le niveau supérieur qui abritera la bibliothèque tandis qu'au niveau inférieur, les locaux culturels s'ouvrent sur un jardin public qui sera aménagé à l'ouest du bâtiment, dans le prolongement visuel de la rue Joseph-Hudon.

L'ensemble de ces travaux de construction implique un investissement de 3 483 000 \$. Cette somme provient de plusieurs sources. Un premier montant de 1 209 000 \$ est pris à même les surplus que l'ex-ville de Charny avait mis en réserve à cette fin. La nouvelle Ville de Lévis fournit 752 000 \$ pour la réalisation de ce projet d'envergure et finalement, 1 522 000 \$ proviennent du gouvernement du Québec. Ce dernier montant peut à son tour être ventilé comme suit : 1 010 000 \$ provenant du ministère de la Culture et des Communications pour les travaux reliés à la Bibliothèque et une somme de 512 000 \$ attribuée par le ministère des Affaires municipales, du Sport et des Loisirs en vue de la réalisation des travaux reliés à la construction de locaux culturels dans l'esprit du *Programme d'achat rénovation d'immeubles communautaires*.

La conception des plans et devis a été confiée à **Anne Carrier architectes**, de Lévis, les travaux d'ingénierie sont sous la responsabilité de **Projex**, aussi de Lévis et finalement, la construction comme telle sera réalisée par Génie-Tech entrepreneur général inc. de Charlesbourg.

- 30 -

Source : Christian Brière
Direction des communications
Tel. : 835-8288